



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Val Buëch-Méouge

Autres communes :

R500

Appellation : Pont médiéval

Monument(s)

Appellation : Pont médiéval

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/12/1981

Étendue de la protection : Pont médiéval sur la Méouge (cad. non cadastré ; domaine public) :
classement par arrêté du 18 décembre 1981

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.